

# Certains crimes déclarés par la police et demandes d'intervention pendant la pandémie de COVID-19, mars 2020 à juin 2022

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le mardi 9 août 2022

Il est maintenant possible de consulter les données de mars 2020 à juin 2022 sur certains types de crimes et de demandes d'intervention déclarés par la police pendant la pandémie de COVID-19.

## Note aux lecteurs

Le Centre canadien de la statistique juridique et de la sécurité des collectivités réalise une collecte de données d'enquête spéciale auprès d'un échantillon de services de police partout au Canada pour mesurer les répercussions de la pandémie de COVID-19 sur certains types de crimes et de demandes d'intervention. Des données continueront d'être recueillies mensuellement et feront l'objet de rapports périodiques.

Il s'agit de la dix-septième diffusion découlant de la collecte spéciale menée par Statistique Canada. Les données publiées précédemment peuvent avoir été révisées.

Pour cette période de référence, 19 services de police ont fourni des données de façon volontaire, soit le Service de police de Calgary, le Service de police d'Edmonton, la Police régionale de Halton, le Corps de police régional de Kennebecasis, le Service de police de London, le Service de police de la Ville de Montréal, la Police provinciale de l'Ontario, le Service de police d'Ottawa, le Service de police de Regina, la Gendarmerie royale du Canada (GRC), la Force constabulaire royale de Terre-Neuve, le Service de police de Saskatoon, la Sûreté du Québec, le Service de police de Toronto, le Service de police de Vancouver, le Service de police de Victoria, la Police régionale de Waterloo, le Service de police de Winnipeg et la Police régionale de York.

Les services de police ayant participé à cette enquête desservent plus des deux tiers (71 %) de la population canadienne. Le Service de police d'Edmonton, le Service de police de la Ville de Montréal, la GRC, la Sûreté du Québec et le Service de police de Winnipeg n'ont pas été en mesure de fournir des données sur les demandes d'intervention; par conséquent, les services de police qui ont fourni ces données desservent près du tiers (32 %) de la population canadienne.

Les types de crimes visés par la collecte de données étaient les suivants : voies de fait; agressions sexuelles; voies de fait contre un agent de la paix ou un fonctionnaire public; menaces; vol qualifié; conduite dangereuse causant la mort ou des lésions corporelles; conduite avec les facultés affaiblies ou conduite avec les facultés affaiblies causant la mort ou des lésions corporelles; introduction par effraction; vol de véhicules à moteur; vol à l'étalage; fraude, vol d'identité ou fraude d'identité; et défaut de se conformer à une ordonnance.

Les demandes d'intervention sont définies comme des appels reçus par les services de police qui sont effectués par les citoyens ou qui sont passés par des agents, et qui ont nécessité l'affectation de ressources policières (p. ex. un appel au 9-1-1 qui a entraîné l'envoi d'un agent).

Tableaux disponibles : tableau [35-10-0169-01](#).

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête [3302](#).

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 ([infostats@statcan.gc.ca](mailto:infostats@statcan.gc.ca)), ou communiquez avec les Relations avec les médias ([statcan.mediahotline-ligneinfomedias.statcan@statcan.gc.ca](mailto:statcan.mediahotline-ligneinfomedias.statcan@statcan.gc.ca)).

